

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022

N° C15_12_2022_01 - Site internet de la communauté de communes - Publication en ligne des actes et des marchés publics en cours

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	62	12	-	16

Pour : -	Abstention : -	Contre : -	Sans Participation : -
----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 9 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURELLÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, FOUCHÉ Etienne, FOUCHÉ Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BELAUD Bernard (pouvoir donné à LONGEAU Daniel), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), CHASSIN Julien (pouvoir donné à PICHON Gilles), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), KOHLER Marie (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), MERCIER Sébastien (pouvoir donné à BALLAND Cyril), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), THIBAUT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, DOLBEAU Alain, FERRÉ Nicolas, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALÉRY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CACLIN

Site internet de la communauté de communes - Publication en ligne des actes et des marchés publics en cours

Conformément à la législation et à la réglementation applicable depuis le 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité des actes de la communauté de communes.

Sont publiés sur le site www.melloisenpoitou.fr les actes suivants :

- les délibérations des instances communautaires :
 - le conseil communautaire,
 - le bureau communautaire ;
- les décisions et arrêtés du président.

Toutes les délibérations sont accessibles en ligne depuis le 1^{er} janvier 2022.

De même, sont également publiés en ligne les avis d'appel à concurrence et les dossiers de consultations des marchés publics auxquels les candidats pourront répondre par voie dématérialisée sur la plateforme acheteur AWS-ACHAT. Un lien mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes permet aux entreprises d'être directement connectées à la plateforme acheteur.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide de :

- PRENDRE CONNAISSANCE DE la publication en ligne, sur le site www.melloisenpoitou.fr, des actes et marchés publics en cours de la communauté de communes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET